



Syndicat Local **FO Justice** CP FLEURY-MEROGIS

Communiqué Fo Justice

CANICULE :

LA SANTÉ DES AGENTS DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ

À la suite d'une consigne de la direction demandant la mise en place d'exercice de port de l'ARI ce dimanche, malgré le plan canicule déclenché et reconduit, **Force Ouvrière Justice** tient à alerter sur les conditions de travail des personnels en détention.

Les recommandations ministérielles sont pourtant claires : l'organisation du travail doit être adaptée afin de limiter les risques liés aux fortes chaleurs.

Sur le terrain, les agents exercent dans *des bâtiments non climatisés, sous des températures éprouvantes, avec le gilet pare-lames, leurs équipements de service et les responsabilités qui leur incombent.*

Malgré cela, certaines consignes continuent d'être appliquées sans tenir suffisamment compte de cette réalité.

Force Ouvrière Justice comprend et soutient les mesures prises pour protéger les personnes détenues. **En revanche, nous refusons que les personnels soient les oubliés de la prévention. La santé et la sécurité des agents doivent bénéficier de la même vigilance.**

Nous demandons que les prochaines consignes soient pleinement conformes aux préconisations ministérielles et que la pénibilité du travail en détention soit enfin reconnue et prise en compte.

Adresse du Bureau local : Espace Base Vie
7 avenues des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerogis)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 13 juillet 2026

